

REGLEMENTATIONS ET INSTRUMENTS DE PREVENTIONS - Focus sur l'Afrique

«La piraterie est une pratique ancestrale qui prend aujourd'hui un visage nouveau, illustrant à sa façon une facette particulière de la mondialisation. Dans un contexte de globalisation de l'économie et d'internationalisation du transport maritime, où des populations laissées à l'abandon sont sans cesse confrontées au transit des richesses, la capture des navires aux larges des côtes africaines redéfinit la gouvernance mondiale du trafic maritime tant dans le Golfe du Bénin que dans la Corne de l'Afrique. La résurgence de cette menace démontre aujourd'hui combien l'internationalisation des routes maritimes nécessite désormais une réponse globale transcendant les Etats, à travers la mise en place d'outils et réglementations qui impliquent l'ensemble des acteurs publics et privés.»

PUBLIC :

Tout acteur professionnel ou individu susceptible de faire usage de connaissances en matière de lutte contre la piraterie pour orienter une étude ou une prise de décision.

OBJECTIF :

- Expliciter les causes et le processus de développement d'un phénomène de piraterie
- Se référer au cadre de coopération des forces navales européennes et non européennes
- Maîtriser les procédures de signalement aux autorités compétentes
- Identifier les obligations de l'armateur en termes d'hygiène, de sécurité, encadrement et risques psychosociaux

THEMATIQUES ABORDEES :

- Introduction : La piraterie maritime, un phénomène polymorphe
- Cadre légal international de lutte contre la piraterie
- Coordination des différents acteurs de la lutte armée contre la piraterie
- Le rôle des administrations centrales et régionales
- La responsabilité sociale des armateurs

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Cette formation est constituée d'une brève introduction vidéo, puis de fichiers audios et documents scénarisés pour favoriser les apprentissages. Un exercice permet aux stagiaires de tester et prouver leurs connaissances et compréhension du cours. Un forum pédagogique permet des échanges entre les stagiaires et le formateur.

RYTHME PRÉCONISÉ :

4h par semaine

LIEU :

A distance

FORMATEUR :

Gwenaëlle PROUÏÈRE-MAULION, Maître de conférence habilité à diriger des recherches, Droit communautaire et national des pêches, Droit social des gens de mer, Lutte contre la piraterie - Centre de Droit Maritime et Océanique (CDMO).



Tarif plein : 430 €
Tarif étudiants, doctorants : 122 €
Tarif membres de l'IUML* : 122 €
Inscriptions groupées ou conventionnées : [nous contacter](#)



**PROCHAINE
SESSION**

12 NOVEMBRE 2019



DURÉE

7h sur deux semaines

Disponibilité des contenus :
2 mois



PRÉREQUIS

Avoir suivi les modules « Sensibilisation au contexte maritime » et « Conventions internationales » ou attester de connaissances équivalentes.



VALIDATION

L'assiduité à cette formation et l'accomplissement de l'ensemble des activités proposées donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Inscription via [UN e-SEA](#) / contact.unesea@univ-nantes.fr

Ref. FC_4005_fr
MAJ: 18/06/2019

